

Les droits de piste et les horaires

Soumis par Webmaster

06-01-2007

Dernière mise à jour ;: 02-06-2013

La piste de Chronokart est homologuée pour la compétition. Ainsi, elle permet aux pilotes licenciés de venir s'entraîner au volant de leur karting personnel 2 temps.

- Les horaires

- Le lundi matin de 9h à 12h.

- Le mercredi matin de 9h à 12h.

- Le samedi après midi de 14h à 18h.

Les entrainements compétitions se font en alternance avec les minikart et la location.

- Le droit de piste à la demie journée

Le tarif est fixé à 23 €

- Le droit de piste à la journée

Le tarif est fixé à 38 €

- Le droit de piste à l'année

Le tarif est fixé à 260 € (lundi et mercredi matin + samedi après midi)

Le tarif est fixé à 370 € (tous les jours sauf mardi et selon disponibilités)